

Image not found or type unknown



Tutelle d'un enfant

Par **Dalilaaz**, le **29/11/2019** à **10:55**

Bonjour,

actuellement je suis en instance de divorce, et depuis 4ans1/2, nous avons en charge, le fils de mon beau-frère, Par le biais de la kafala.

Mon ex mari est seul tuteur légal. Aujourd'hui cet enfant vit avec moi depuis sa naissance, je suis « sa seule maman ». Je n'ai aucun droit sur cet enfant, depuis sa demande de divorce. Ma question est la suivante, existe-t-il un recours pour qu'il soit sous ma tutelle? Sachant que mon ex conjoint, n'est pas contre pour que je le garde.

Merci pour votre réponse.

Cordialement.